

# *l'Ovillois* MAG'

N° 2  
MARS  
2021



# SÉCURITÉ

UN ENJEU DE PROXIMITÉ  
ET DE PRÉVENTION



VILLE DE  
HOUILLES





Benoît Moyen

05

### 03 ÉDITO DU MAIRE

### 04 L'ACTU

- 05 La Ville réinvente son offre culturelle
- 06 Engagez-vous pour le futur de votre ville
- 09 La Ville soutient ses associations
- 11 Aquarelle, vers une autonomie des tout-petits

### 12 DOSSIER SÉCURITÉ

- 14 Trois questions à Claire Orosco, conseillère municipale déléguée à la prévention et à la sécurité
- 15 Un fin limier à la police municipale
- 16 Des agents mieux équipés
- 17 Vélo tatoué, vélo sauvé!

### 18 TEMPS FORTS

### 21 PORTRAIT

Gérald Genty,  
musicien

### 22 TRIBUNES

### 24 INFOS PRATIQUES

- 24 Titres d'identité, prime solidaire
- 25 Bornes de recharge électrique

### 26 NUMÉROS UTILES

### 27 CARNET



Benoît Moyen

12

21



Caroline Fayaud-Zigurs



#### L'Ovillois Mag' n° 2

Directeur de la publication : Julien Chambon

Rédacteur en chef : Vincent Dubuc  
(vincent.dubuc@ville-houilles.fr - tél. : 01 30 86 32 15)

Conception graphique : Guillaume Lansac-Fatte

Photos : Caroline Fayaud-Zigurs, Benoît Moyen

Correcteur et secrétaire de rédaction : Olivier Chauche

Ont collaboré : Nadia Bijarch, Sophie Jobez, Stéphanie Tortorici

Publicité : Cithéa Communication, 06 22 16 70 25 (Xavier Mazau)

Tirage : 15 500 exemplaires / ISSN : 0183-0880

Impression : RAS, ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées

Distribution : Champar



ville-houilles.fr



Ville de Houilles



@villehouilles



@ville\_houilles



ville\_houilles



## La sécurité de tous, un préalable au bien-être des Ovillois

*Victime d'une cyberattaque fin janvier, la Ville met tout en œuvre pour moderniser et sécuriser son système informatique afin d'assurer sa mission de service public auprès de tous les Ovillois.*

La sécurité est d'abord une affaire de moyens. C'est pourquoi, nous avons fait le choix de renforcer notre police municipale et de lui donner des moyens d'agir conformes à l'attente des Ovillois. Cela se traduit par une présence accrue de notre police municipale sur le terrain. Avec comme objectifs : une meilleure prévention et une plus grande proximité avec les habitants. C'est aussi, lorsqu'il le faut, une capacité à sanctionner, car il existe aujourd'hui des comportements qui ne doivent pas prospérer.

Pour conduire ses missions, notre police municipale doit être pourvue de moyens humains et matériels à la hauteur de sa mission. Désormais dotée d'un chef de service, elle s'est récemment enrichie de nouvelles recrues venues renforcer les équipes déjà en place et permettre ainsi d'étendre les horaires jusqu'à 22 h. L'arrivée d'un maître-chien a également permis, outre sa vocation dissuasive, de renforcer notre partenariat avec la police nationale. Parallèlement, nous avons renforcé l'armement des policiers municipaux en les dotant d'armes à feu. Nous l'avons fait en conscience, dans le souci premier de garantir leur propre sécurité mais aussi d'assurer certaines missions, et en les accompagnant au travers de formations régulières. La refonte de notre police et la politique publique qui l'accompagne, qui comprend aussi le déploiement de la vidéoprotection, étaient devenues impératives car le retard pris ces dernières années était immense.

La sécurité des Ovillois, c'est aussi la cybersécurité. L'attaque récente dont notre système informatique a été victime prouve, comme dans d'autres domaines, que le retard pris par le passé peut un jour avoir de lourdes conséquences, notamment pour nos finances. Cependant, je vois dans cet épisode l'occasion de faire des choix forts, de créer une rupture et d'engager notre ville sur un chemin plus prospère.

Bonne lecture !

**Julien Chambon,**  
Maire de Houilles

*Une meilleure prévention et une plus grande proximité avec les habitants.*



Une opération initiée par le réseau compost citoyen

# TOUS au COMPOST!

quinzaine nationale du compostage de proximité  
du 27 mars au 10 avril 2021

DES ATELIERS AUTOUR DU COMPOST  
dans toute la France



## PROGRAMMATION CULTURELLE

# La Ville réinvente son offre culturelle



Maintenir l'offre culturelle malgré la crise sanitaire est l'une des priorités de la municipalité. Dès la mise en œuvre du confinement, le pôle culturel s'est en effet mobilisé pour garantir la continuité des actions à destination des Ovillois. Bien que les mesures sanitaires restreignent les activités de La Graineterie, de la médiathèque, du conservatoire et du Kiosque, l'organisation ne cesse de s'adapter au quotidien. « Tout est fait pour continuer à faire vivre la culture et à soutenir les artistes en cette période difficile, et La Graineterie fait preuve d'une belle inventivité pour assurer ses missions », explique Catherine Dubois-Loya, adjointe au maire déléguée à la culture, aux archives et aux anciens combattants. Différentes actions « hors les murs » sont menées dans les

établissements scolaires et les accueils de loisirs, en lien avec les équipes pédagogiques et dans le respect des règles sanitaires. « Des médiatrices culturelles se rendent en milieu scolaire pour présenter l'exposition collective "Les Lieux du visible", qui est prolongée jusqu'au 22 mai. Le public pourra la découvrir dans un second temps dès que le centre d'art aura rouvert », précise l'élue. Des représentations de spectacles vivants et musicaux sont aussi régulièrement programmées et près de 30 classes de primaire, de collège et de lycée ont déjà pu en profiter. Sans oublier les ateliers de sensibilisation et de création animés par l'artiste Gérald Genty en résidence à La Graineterie, et le plasticien Princia Itoua présenté lors de la dernière Biennale de la jeune création. »

Mais la culture s'invite également chez les Ovillois avec la diffusion sur les



réseaux sociaux de la Ville de captations de concerts : à venir les groupes du Kiosque et des bœufs musicaux ainsi que le concert de musique contemporaine du conservatoire « Résonances des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles ». « Nous espérons pouvoir organiser cet été des événements culturels en plein air. L'idée est d'investir les espaces extérieurs tels que le jardin de la maison Victor-Schœlcher et ainsi redynamiser le territoire », conclut Catherine Dubois-Loya.





COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

# Engagez-vous pour le futur de notre ville !

A fin de mieux intégrer les enjeux écologiques, sociaux, climatiques et démocratiques dans les grands projets de la commune, la Ville met en place une commission extra-municipale du « temps long ». Cette commission consultative, composée d'élus de la commune, de citoyens, de représentants de la vie associative et du secteur économique, de chercheurs et d'experts, s'inscrit dans une

démarche prospective, renouvelable tous les trois ans. Elle constitue un espace d'observation et d'interpellation sur la prise en compte du long terme dans la conduite de l'action publique locale à partir des diagnostics comme ceux engagés lors de la révision du PLU, la circulation ou les besoins sociaux.





# Trois questions à...

Christophe Héraud, premier adjoint au maire délégué à la démocratie participative,  
et à Christophe Haudrechy, adjoint au maire délégué à la transition écologique et aux mobilités.

Dans quel contexte cette commission sera-t-elle créée et quels seront ses objectifs ?

**C. Haudrechy :** En février 2020, nous avons signé le pacte de transition écologique et sociale avec le Collectif local ovoillois pour la transition, animé par l'association Green'Houilles. À l'issue d'une consultation citoyenne, le collectif a retenu 12 mesures prioritaires à mettre en œuvre dans les domaines de l'alimentation, de l'énergie, de l'environnement et des déchets, des transports et de la citoyenneté. La création d'une commission extra-municipale du « temps long » faisait partie de ces engagements.

**C. Héraud :** Dans le cadre du processus participatif qui guide notre action, nous voulons réunir des Ovoillois de tous horizons qui, par des compétences liées à leurs secteurs d'activités professionnelles, à leurs métiers ou à leurs centres d'intérêt, souhaitent imaginer leur ville du futur et penser son développement. L'objectif est d'instaurer un débat de qualité afin d'avoir des avis argumentés et structurés sur les grands projets de la Ville.

De quelle manière allez-vous l'organiser ?

**C. Héraud :** La commission se réunira à intervalles réguliers et nécessitera une implication sur la durée. À partir de diagnostics documentés et d'une prise de connaissance du terrain, ses membres seront invités à faire une lecture critique des éléments communiqués ou à envisager des études complémentaires. Le principe est d'établir un échange constructif capable de déboucher sur des propositions concrètes éclairées et guidées par l'intérêt général.



**C. Haudrechy :** Nous travaillerons en parallèle sur plusieurs thématiques. Les transformations liées à la transition écologique sont de plus en plus complexes. Il est important que les habitants se les approprient et soient informés et consultés sur les grandes décisions qui concernent les intérêts de la nature et des générations futures.

Sur quelles grandes thématiques la commission travaillera-t-elle dès son lancement ?

**C. Haudrechy :** Première thématique, les mobilités. Nous devons créer les conditions pour permettre des déplacements plus écologiques dans notre quotidien, développer des voies de circulation douce vers la gare, le centre-ville, la Défense... Faire cohabiter les différents modes de transport et organiser le partage de l'espace public de manière apaisée sur notre territoire est une question essentielle. La deuxième thématique s'inspirera de la révision du PLU qui intègre une part de consultation citoyenne. L'idée est de pousser la réflexion plus loin sur les moyens

d'accorder plus de place à la nature dans notre ville afin de mieux résister au réchauffement climatique. La réduction de nos déchets, la diminution de nos dépenses énergétiques, l'économie circulaire seront parmi les thématiques abordées dans cette commission du temps long.

## Devenez membre de la commission

Si vous êtes intéressé(e) pour contribuer aux grandes orientations prises par la Ville, vous pouvez devenir membre de la commission. Il suffit pour cela d'envoyer, avant le 31 mars, votre candidature sous la forme d'une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire, accompagnée de vos coordonnées, à [cabinet@ville-houilles.fr](mailto:cabinet@ville-houilles.fr) en indiquant en objet du message : « Commission du temps long 2021-2024 » ; par courrier ou directement à l'accueil de l'hôtel de ville (voir p. 26).

# REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



@ville\_houilles

PARTAGEZ

ÉCHANGEZ

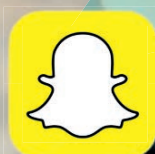
PARTICIPEZ



Ville de Houilles



@Villehouilles



ville\_houilles



VILLE DE  
HOUILLES



VIE ASSOCIATIVE

# Face à la Covid-19, la Ville soutient ses associations

À situation inédite, réponse inédite. Certaines villes ont choisi de demander aux associations de rendre la partie des subventions non employée en 2020, mais la commune, persuadée que le monde associatif est son cœur battant, a adopté une autre politique. « Un bon nombre d'associations ont reçu des subventions l'an passé alors que leur activité n'a pas pu être maintenue, explique Sandrine Martinho, adjointe au maire déléguée à la petite enfance et à la vie associative. Cependant, toutes les associations ne présentant pas la même trésorerie, la municipalité a dû trouver une solution adaptée. Nous avons donc mis en place une méthode de calcul équitable, et l'avons appliquée à tous. Pour mesurer le besoin de chaque association, nous sommes partis de sa trésorerie, en partie constituée des subventions antérieures non utilisées. Nous avons regardé les actions qui pourront être conduites dans cette situation, les charges obligatoires et la participation habituelle de la Ville. Pour 2021, les associations bénéfi-

cient donc du même soutien de la Ville que les années passées », conclut Sandrine Martinho.

En revanche, côté associations sportives, la Covid-19 a fortement perturbé leur fonctionnement, et le nombre de licenciés (environ 10 000) a considérablement diminué. C'est pourquoi, dès la rentrée, la Ville a mis en place des réunions trimestrielles pour mesurer les répercussions de la crise sanitaire sur les finances des clubs. « La même méthode a été appliquée aux associations sportives cette année et cela ne remet pas en cause notre engagement

d'augmenter de 20 % l'enveloppe globale d'ici à 2026. Après l'ajustement de 2021, lié à la situation sanitaire, nous renforcerons encore, dans les années à venir, notre soutien aux associations sportives, explique Hadji Sekkaï, adjoint au maire délégué aux sports, à l'entrepreneuriat et à la cohésion sociale. Parallèlement, une réunion avec les présidents des clubs a été organisée pour envisager un remboursement éventuel des cotisations des licenciés. Les associations sportives ont finalement décidé d'attendre la fin de la saison avant toute décision. »

## MÉTIER

# Coordinateur périscolaire, un acteur de terrain



Caroline Reynaud-Zigane

Le coordinateur périscolaire joue un rôle clé dans l'organisation quotidienne d'un établissement scolaire. Un acteur d'autant plus important qu'il doit composer aujourd'hui avec le nouveau protocole sanitaire mis en place dans les établissements scolaires. « À la cantine, nous mettons en place des rotations de service, organisons les tables de façon à respecter la distanciation et étalons les sorties afin d'éviter le brassage des groupes d'élèves », détaille David Cazier, coordinateur au sein de l'école maternelle Francis-Julliand.

En plus de gérer l'ensemble des flux d'enfants et des personnes intervenant pendant les trois temps périscolaires de la journée (matin, midi et soir), le coordinateur périscolaire joue aussi un rôle

d'interface entre le directeur d'école, son équipe et les familles. « Je gère une équipe de 11 personnes à la journée, composée d'animateurs, d'agents de réfectoire et d'ATSEM », ajoute David.

Ce dernier doit également s'assurer de l'application des procédures liées au protocole sanitaire. « La principale difficulté rencontrée est liée à la limitation des interactions. Les petites, moyennes et grandes sections ne peuvent plus interagir et sociabiliser comme auparavant. » Fort heureusement, la crise sanitaire n'empêche pas de garantir aux enfants des activités ludiques et variées favorisant leur éveil. « Participer à leur développement en suivant leur évolution est ce que j'apprécie le plus dans mon métier », conclut-il.

## ATELIERS

## Le vélo, j'en connais un rayon !

Depuis janvier, l'association Vélocité 92 anime des ateliers d'apprentissage du vélo au sein des accueils de loisirs Maurice-Velter et Jacques-Yves-Cousteau. Ces ateliers hebdomadaires, qui s'inscrivent dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT) de la Ville, constituent une belle occasion pour les jeunes participants de découvrir le vélo sous toutes ses coutures. Au programme : découverte et maîtrise du matériel, travail sur l'équilibre et la propulsion ou encore sensibilisation à la conduite responsable. « J'ai beaucoup aimé apprendre à faire des virages et à freiner en douceur. C'est important de faire attention aux piétons », explique Loan, 8 ans. Un engouement que partage Linyi, un camarade du même âge : « J'ai découvert ce qu'était la béquille d'un vélo, je ne savais pas du tout que ça existait ! » Ces ateliers sensibilisent également le jeune public à la pratique quotidienne d'une activité physique et aux déplacements écologiques et économiques. « Aujourd'hui, je n'ai presque

plus peur quand je fais du vélo en famille », se réjouit Margaut, 8 ans.

À noter que ces ateliers s'inscrivent plus largement dans le dispositif gouvernemental « Savoir rouler à vélo ». Destiné aux enfants de 6 à 11 ans, ce dispositif vise à généraliser l'apprentissage du vélo et la formation nécessaire à une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège.



Caroline Reynaud-Zigane



## CRÈCHE MUNICIPALE

# Aquarelle, vers une autonomie des tout-petits

La crèche Aquarelle compte aujourd'hui 20 assistantes maternelles agréées employées par la Ville. Ces dernières, qui accueillent à leur domicile des enfants âgés de moins de 4 ans, sont encadrées par une équipe pluridisciplinaire. « Ces équipes effectuent des visites régulières à leur domicile et sont composées d'une infirmière, d'une éducatrice jeunes enfants et de moi-même, explique la nouvelle directrice Anaïs Tchikineff, qui remplace Martine Sainte partie à la retraite. Un mode de garde au domicile qui permet de préserver au mieux les enfants et les professionnels en cette période de pandémie. » Environ une fois par semaine, l'assistante

maternelle se rend dans les locaux de la crèche familiale avec les enfants dont elle a la garde.

Ici, le projet d'accueil repose sur l'approche pédagogique Lóczy – une prise en charge particulièrement respectueuse des jeunes enfants séparés de leurs parents –, employée au sein des crèches collectives municipales. « La méthode Lóczy est fondée sur le respect de l'activité autonome de l'enfant, en puisant dans ses propres ressources sans intervenir dans ses acquisitions motrices. Le rythme de développement de l'enfant est également respecté grâce des repères nécessaires à sa sécurité affective », conclut la directrice.



Cécilia Pevard-Zigam

## SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

## Saisir la balle au bond

Écoute, jeux, échange... L'association La Balle au bond propose un lieu d'accueil ouvert aux enfants âgés de moins de 4 ans et à leurs parents ou grands-parents. Chaque mardi matin, deux intervenants de cette association engagée dans le soutien à la parentalité vous accueillent dans les locaux du Ginkgo. Entièrement consacré aux liens parents-enfants, cet espace confidentiel et anonyme permet d'exprimer ses interrogations, ses inquiétudes et ses incertitudes en toute convivialité. L'accès est libre et sans rendez-vous. Une participation à hauteur de 0,50 € est demandée par accueil et par famille.

Tous les mardis matin, de 9 h 30 à 11 h 30  
(hors vacances scolaires).

Le Ginkgo (7-9, boulevard Jean-Jaurès).









# SÉCURITÉ

## UN ENJEU DE PROXIMITÉ ET DE PRÉVENTION

Pour les maires, faire face à la demande de sécurité de leurs administrés constitue un défi majeur. Afin d'y répondre, la municipalité a engagé une politique transversale alliant mesures concrètes de protection et de sécurité et projets de prévention sur le long terme. Au cœur de ce dispositif : un ancrage fort dans la proximité, une police municipale à l'écoute des citoyens, un déploiement progressif de la vidéoprotection, des actions de médiation et de cohésion sociale – programmées en lien avec des associations locales et acteurs sociaux de terrain – ainsi que l'animation d'un réseau de coopération opérationnelle entre tous les services partenaires de la sécurité et de la prévention de la délinquance du territoire.

# 3 questions posées à...

**Claire Orosco, conseillère municipale déléguée à la prévention et à la sécurité**



## Quels sont les axes prioritaires de la politique de sécurité?

Aujourd'hui, l'urgence est d'apporter des réponses pragmatiques aux problèmes d'insécurité récurrents que rencontrent les Ovillois : stationnement illégal, délinquance routière, incivilités, nuisances, vols ou actes de délinquance plus graves. Nous travaillons en parallèle à la mise en place d'une politique de prévention efficace basée sur un travail de fond et de terrain. Cette prévention publique doit mobiliser l'ensemble des élus. Elle nécessite également un travail de l'ensemble des services administratifs sur lesquels nous nous appuyons au quotidien. Nous devons construire une politique de la Ville capable de repenser l'intervention des acteurs sociaux au sens large, de programmer des actions de médiation et de prévention innovantes ou encore de proposer une offre d'équipements pour la jeunesse.

## Avez-vous déjà lancé certains projets?

Nous avons commencé à renforcer et à réorganiser notre police municipale. Un nouveau chef de la police a pris ses fonctions en novembre 2020 et deux nouveaux agents ont intégré l'équipe début 2021. Fort de l'accroissement progressif des effectifs de la police municipale, dont le nombre actuel d'agents est cependant encore en deçà des standards de la plupart des villes de même taille, nous avons pu à titre expérimental étendre les horaires de travail des agents jusqu'à 22h et trois ou quatre jours par semaine. Ces choix sont guidés par la volonté de renforcer la présence des policiers municipaux sur le terrain, de favoriser l'îlotage, la proximité et le dialogue avec la population et de leur confier à l'avenir de nouvelles missions qui restent à définir. Au début de la mandature, nous avons créé un groupe de partenariat opérationnel dans le but de coordonner le travail de l'ensemble des acteurs chargés de la sécurité et de la prévention sur notre territoire : polices nationale et municipale, élus, bailleurs sociaux... Ce partenariat nous permet d'avancer ensemble et régulièrement sur des thématiques précises : développement de la vidéoprotection, opérations de sécurisation de certains secteurs...

*“ l'urgence est d'apporter des réponses pragmatiques aux problèmes d'insécurité récurrents que rencontrent les Ovillois ”*

## Quelles sont les prochaines étapes?

La prochaine étape sera de finaliser la feuille de route de la politique de prévention et de sécurité que nous voulons mener. Cela prend un peu de temps car il faut évaluer les moyens, étudier les dispositifs les mieux adaptés, rechercher des subventions. Nous allons aussi prochainement relancer le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et organiser davantage de réunions de cette instance de gouvernance locale présidée par le maire.



## Un fin limier à la police municipale

L'adjoint du chef de la police municipale a pris son poste au début de l'année 2021. Il n'est pas venu seul, mais avec son chien : un berger belge malinois. L'homme, policier municipal depuis une dizaine d'années, et maître-chien depuis trois ans, ne quitte jamais son fidèle ami qu'il qualifie de « coéquipier ». « *Un jour, j'ai rencontré une collègue policière municipale qui était maître-chien, et l'idée d'allier ma passion des chiens à celle de mon métier m'a paru une évidence* », explique-t-il. Très répandu dans l'armée, la police nationale, la gendarmerie et la sécurité civile au sein de brigades cynophiles spécialisées, le métier de maître-chien est encore assez peu représenté dans la police municipale. Toutefois, ses compétences sont de plus en plus recherchées. « *J'ai formé mon chien auprès de professionnels dès son plus jeune âge. C'est mon premier chien de travail, mais c'est aussi mon chien personnel.* » Un avantage par rapport aux autres corps de métiers (armée, police) où les chiens n'appartiennent pas à leur maître. « *Il est du coup plus sociable et dans une relation de confiance et fusionnelle avec moi. Mais il fait aussi très bien la distinction entre travail et vie privée ! Dès que je lui enfile son harnais, il sait que c'est pour travailler.* » Considéré comme un collègue par les policiers municipaux et assistants de surveillance (ASVP), le chien n'a pas tardé à devenir leur mascotte. « *C'est pareil sur le terrain, les gens lui parlent. Ce n'est ni un chien de défense, ni un chien agressif. Il est là pour faire de la prévention et de la dissuasion, participer aux rondes de nuit...* »





# Des agents mieux équipés

Dans les villes moyennes, plus des deux tiers des polices municipales sont aujourd'hui armées. Un chiffre en plein essor qui reflète le contexte sécuritaire actuel et l'évolution des tâches des policiers. Récemment, le

maire a pris la décision de doter la police municipale d'armements adaptés à ses missions. « *Un choix qui va de pair avec l'extension des horaires de travail des agents en soirée. Les publics du jour et de la nuit ne sont pas les mêmes et nous avons besoin d'équipements de protection pour garantir notre défense et celle des Ovillois* », estime le chef de la police municipale, Karim Drissi.

L'armement d'un policier municipal répond à certaines conditions. « *Il doit faire l'objet d'une demande d'autorisation motivée et nominative du maire au préfet du département. Puis d'une obligation de formation et d'entraînement des agents concernés, sous la forme d'enseignements théoriques et pratiques délivrés par le Centre national de la fonction publique territoriale.* »



## La vidéoprotection progresse

Aujourd'hui, la vidéoprotection est un outil indispensable pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans l'espace public urbain. À Houilles, le dispositif de vidéoprotection compte actuellement 21 caméras (sur 25 programmées) et couvre une quinzaine de sites (gare, centre-ville, équipements municipaux, espaces publics...). Permettant de prévenir les actes de délinquance, de malveillance et d'incivilité et facilitant les interventions et investigations des forces de police, la vidéoprotection contribue à l'amélioration globale de la sécurité de la commune. Elle est placée sous l'autorité du maire et s'inscrit dans le cadre d'une mission dissuasive, complémentaire des actions de prévention, de médiation et de sécurité exercées par les polices municipale et nationale.





## Qu'est-ce qu'un CLSPD ?

Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) permet de piloter la politique partenariale de prévention de la délinquance à l'échelle de la commune. A minima, il est tenu de se réunir une fois par an en séance plénière afin de dresser un état des lieux de la situation de la sécurité publique. À cette occasion, il rassemble, autour du maire, des partenaires institutionnels et associatifs : élus locaux, chefs d'établissements scolaires, représentants de l'État, de la Région, de la prévention et de la protection de l'enfance... Toutefois, le CLSPD peut aussi se réunir plus



fréquemment en formation restreinte pour programmer des plans d'action adaptés aux problématiques rencontrées. « Un mode de fonctionnement que nous avons choisi afin de piloter des groupes de travail thématiques et d'échanger plus régulièrement des informations avec l'ensemble de nos partenaires. Nous serons ainsi plus réactifs et en mesure d'apporter des réponses spécifiques et ciblées à des événements particuliers ou urgents », explique Claire Orosco, conseillère municipale déléguée à la prévention et à la sécurité.

## Vélo tatoué, vélo sauvé !

Aujourd'hui, le constat est éloquent : en France, 400 000 vélos sont volés chaque année, 40 % d'entre eux sont retrouvés mais seulement 2 % sont restitués à leurs propriétaires faute d'identification. Aussi, afin de lutter contre les vols, le recel ou la revente illicite de bicyclettes, les vélos vendus neufs par des commerçants doivent faire l'objet d'un marquage, (identifiant unique enregistré dans un fichier national) depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Une obligation qui sera également étendue aux vélos d'occasion vendus par des professionnels à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain. À Houilles, la police municipale organise régulièrement des opérations

gratuites de marquage des vélos, en partenariat avec le conseil départemental des Yvelines. La dernière en date a été effectuée en janvier dernier au collège Guy-de-Maupassant. L'opération est réalisée grâce à une machine, utilisant le marquage Bicycode, qui grave un numéro unique sur le cadre du vélo.







## Entrer en « résonances »... Oui, mais en vidéo !

Le concert de musique contemporaine « Résonances », organisé par le conservatoire, s'est déroulé le dimanche 7 février, sans public. Afin de rendre hommage à cette création originale et au travail réalisé par les professeurs du conservatoire, la performance a été enregistrée en vidéo et diffusée sur les réseaux sociaux de la ville et sur [ville-houilles.fr](http://ville-houilles.fr).





### Aux frontières du visible et de l'invisible...

Depuis le 27 janvier, l'exposition d'art contemporain « Les Lieux du visible » accueille uniquement à La Graineterie les visites individuelles de professionnels et des ateliers pour enfants, dans le respect des normes sanitaires. Un voyage qui emmène le visiteur aux frontières du visible et de l'invisible, au travers de photographies, de vidéos, de sculptures, de dessins et de peintures.





## Les compagnons pour rénover la maison

52 ans d'expérience font la différence



- Couverture
- Plomberie
- Carrelage
- Electricité
- Sanitaire
- Isolation des combles
- Chauffage
- Cuisine
- Menuiserie
- Isolation extérieure
- Maçonnerie



Nous sommes les compagnons du confort. Tous spécialisés. Nous prenons en charge tous les travaux de rénovation, de réfection et d'aménagement des maisons neuves et anciennes, «spécialiste économie d'énergie».

Tous nos travaux sont garantis 2 ans (10 ans pour la maçonnerie et la couverture). Nos prix sont extrêmement compétitifs, et nous vous proposons des formules de financement personnalisées très intéressantes.

Quelles que soient la nature et l'importance de votre problème de rénovation, consultez les Compagnons du Confort : nous vous conseillerons les solutions les mieux adaptées et nous vous offrirons un devis gratuit !

**STIG**

**LES COMPAGNONS DU CONFORT**

8, avenue du Maréchal Foch - 78800 HOUILLES - 01 39 68 29 69  
www.stig-batiment.fr

«L'énergie est notre avenir, économisons-la !»



**BOITEUX**  
Maison fondée en 1917

## POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

Ecoute • Accompagnement • Respect

Organisation complète d'obsèques  
Contrat d'obsèques

Tous travaux de cimetière/Entretien annuel  
Transport en France et à l'étranger

**PERMANENCE FUNÉRAIRE : 24h/24 - 7j/7**

9, rue Pierre Clavillier - 78800 Houilles  
01.39.68.61.37

11, rue Gambetta - 78800 Houilles  
01.39.68.00.18



**MEMORIA**  
Funerarium

MÉMOIRE, SOUVENIR, HOMMAGE



Salons de recueillement, Salle de cérémonie civile ou religieuse (jusqu'à 80 personnes).

Salle de convivialité pour accueillir vos proches.  
24h/ 24 - 7j/7. Parking gratuit disponible (11 places).

2 à 6 Boulevard de Bezons - 78500 Sartrouville  
01.72.55.66.25



- Ménage écologique
- Repassage
- Livraison de courses
- Collecte et livraison de linge
- Assistance Administrative
- Jardinage
- Petit bricolage

**50%**  
de REDUCTION  
ou crédits  
D'IMPÔTS\*

7, boulevard Emile Zola - 78800 HOUILLES  
Tél. : 09 81 83 28 48  
(appels non surtaxés)

Email : [contact@netalys-services.net](mailto:contact@netalys-services.net)  
Site internet : [www.netalys-services.net](http://www.netalys-services.net)

\* par application du Code Général des Impôts. Voir le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) ou [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)  
\*\* Nous contacter pour plus d'informations. Offre valable 1 fois, par foyer et non cumulable.

OFFRE  
PROMOTIONNELLE :  
Pour tout forfait contracté,  
jusqu'à 3 heures  
de ménage gratuites\*\*!  
Code promo : OVIL02

www.weelodge.fr

**ESTIMATION  
OFFERTE SOUS 48H**

Votre agence immobilière de proximité !

**WEELODGE Houilles**  
7 place de la Gare  
01 39 15 92 20  
[houilles@weelodge.fr](mailto:houilles@weelodge.fr)

NOUVELLE E-C4

**BERGER AUTOMOBILES**

64, rue des Vignes-Blanches 78420 CARRIÈRES S/SEINE  
(100 m du lycée des Pierres Vives) [garage.berger@wanadoo.fr](mailto:garage.berger@wanadoo.fr)  
**01 39 14 72 49**

**COMMANDEZ ICI**  
VOTRE CITROËN NEUVE

Scène de Ménage

Le spécialiste du ménage et du repassage à domicile

**2h offertes\***

Passez nous voir à l'agence  
**6 avenue du Maréchal Foch - 78800 Houilles**

**01 61 04 97 71**

Rendez-vous à votre domicile sur demande  
[contact@scenedemenage.com](mailto:contact@scenedemenage.com)

depuis 2006 à Houilles

\*conditions disponible en agence

**axeo**  
SERVICES

Une marque de La Poste

Marie-Françoise VOGEL ainsi que toute l'équipe d'AXEO Services Houilles sont à votre écoute pour vous apporter chaque jour le meilleur des services pour tous vos besoins de ménage, repassage, nettoyage de vitres, jardinage, élagage, bricolage, garde d'enfants et bien plus encore... Particuliers ou Professionnels, AXEO Services Houilles est le partenaire de votre bien-être quotidien.

**AXEO SERVICES HOUILLES • Marie-Françoise VOGEL**  
17bis av. Charles de Gaulle - 78800 HOUILLES  
Tél. 01 61 30 32 04 • [mfvogel@axeoservices.com](mailto:mfvogel@axeoservices.com)



RÉSIDENCE ARTISTIQUE

# Gérald Genty, le plus grand chanteur de tout l'étang

Gérald Genty est en résidence à La Graineterie jusqu'au mois de mai. Entre humour, dérision et jeux de mots, ses chansons sont un véritable hymne à l'originalité. N'a-t-il pas intitulé son deuxième album : *Le Plus Grand Chanteur de tout l'étang* ? « *Je m'inspire aussi bien de Raymond Devos que des Pixies. J'aime l'idée d'offrir quelque chose de nouveau à chaque chanson* », explique le joueur de la langue française. Au départ, rien ne le prédestinait à une carrière musicale. « *J'ai découvert par hasard le piano et la composition à l'âge de 15 ans, raconte le chanteur. J'ai ensuite commencé à jouer de la guitare, ce qui m'a donné envie d'écrire mes propres chansons.* » Chanteur, compositeur, interprète et multi-instrumentiste, Gérald Genty propose des textes décalés et humoristiques sur des mélodies rythmiques. Un univers singulier, empreint de poésie et d'émotion que l'artiste partage aujourd'hui avec des classes élémentaires oivilloises dans le cadre de sa résidence à Houilles. Au menu : des ateliers de sensibilisation à la musique et de

création musicale. « *C'est un réel plaisir de créer de nouveaux projets avec les enfants. Ils sont curieux, spontanés et créatifs* », confie-t-il. De l'écriture d'une chanson à la réalisation d'un vidéoclip en passant par la composition, les

petits musiciens découvriront différentes facettes du 4<sup>e</sup> art. « *Ce genre d'ateliers est très intéressant d'un point de vue pédagogique. Ils permettent aux jeunes participants de développer leur sens de la rime, d'enrichir leur vocabulaire et d'acquérir de nouvelles connaissances musicales* », précise l'amoureux des mots.

Le vidéoclip, réalisé dans le cadre de sa résidence, sera présenté en première partie du concert que l'artiste donnera à Houilles, le 8 mai, à la salle René-Cassin. L'occasion également de découvrir des titres de son nouvel album, *Marchons sur Mars*.

“ C'est un réel plaisir de créer de nouveaux projets avec les enfants. Ils sont curieux, spontanés et créatifs ”



Caroline Fournel-Zuerra



*Le magazine municipal s'ouvre régulièrement à l'expression de tous les élus composant le conseil municipal, chacun d'eux disposant d'un espace égal conformément au règlement intérieur. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.*

/ GROUPE DE LA MAJORITÉ /

/ GROUPES D'OPPOSITION /



## L'héritage et ses conséquences

Après huit mois de gouvernance, et à l'heure de la préparation budgétaire, les Ovillois doivent savoir les mauvais choix et les non-choix qui ont été faits ces dernières années. Nous avons déjà, lors de la campagne électorale, dénoncé l'état du patrimoine, l'absence de vision et cette façon de faire à minima de l'équipe précédente. La cyberattaque récente est l'illustration de cela. Les serveurs, obsolètes, auraient dû être changés il y a déjà plusieurs années. Un audit commandé en interne avait démontré des failles dans le système de sécurité. Et qu'a fait l'ancienne municipalité? Rien.

Peut-être que l'approche des élections municipales l'a conduite à ne pas investir dans un objet trop peu visible du grand public. Nous avons inscrit au budget les sommes nécessaires pour sécuriser et moderniser notre informatique, mais nous n'en avons pas eu le temps, puisque nous avons été devancés par une attaque informatique qui a profité du vieillissement de notre système. Il ne nous reste plus qu'à tout reconstruire. C'est la seule consolation.

Et cette capacité à ne pas anticiper, à laisser se dégrader les situations se retrouve dans mille sujets. La police municipale? Désœuvrée et inefficace par manque de moyens humains et matériels. Nous y remédions. Notre patrimoine municipal? Hétéroclite et parfois abandonné, sans projet. Pour cela, nous lançons un audit pour rationaliser son usage. *L'Ovillois Mag'* s'en fera l'écho lorsqu'il sera finalisé.

Le présent et l'avenir des Ovillois n'ont pas été préparés. Il nous revient de le faire. Nous avons été élus pour cela. Nous le ferons!

**La majorité municipale**

## Transparence et démocratie : le compte n'y est pas

Après huit mois d'exercice, la nouvelle majorité peine à mettre en place sa promesse de plus de démocratie locale. Jugez-en...

Le nombre de conseils municipaux annuels a été revu à la baisse, les commissions thématiques municipales ont été « ramassées » en trois grandes commissions où les élus minoritaires prennent connaissance, quelques jours avant le conseil, des délibérations qui y seront présentées...

Le maire organise des réunions sur le thème de la sécurité avec les acteurs locaux, comme le préfet, les polices nationale et municipale, les bailleurs sociaux, etc., sans y convier les élus minoritaires, qui ne sont plus informés des derniers chiffres de délinquance, comme la grande majorité des Ovillois...

La commission « urbanisme », remaniée, ne présente plus les projets de permis de construire : impossible, désormais, d'émettre un avis sur l'aspect de tel ou tel projet avant son autorisation en veillant à l'équité de traitement des dossiers.

L'abandon d'une commission « culture » spécifique met un terme aux différents jurys collectifs, garants d'un choix impartial (Biennale, Salon des artistes locaux, où l'opposition n'a même pas été informée ou invitée à officier).

De même, finie la concertation entre mairie, clubs et associations quant au partage des subventions et créneaux d'utilisation des équipements sportifs, et où est la commission du marché, lieu de débat avec les commerçants...

Nous persistons dans nos demandes au maire pour plus de transparence, comme il l'avait promis !

**Les élus du groupe ID Commune,**  
[contact@idcommune.com](mailto:contact@idcommune.com)  
[www.facebook.com/IDCommune](http://www.facebook.com/IDCommune)





## La solidarité, plus que jamais une priorité, en effet

En cette période de crise sanitaire, les situations d'urgence sociale se sont multipliées. Ainsi, à Houilles, le Secours populaire indique avoir vu une augmentation importante du nombre de familles aidées depuis le début de l'épidémie de Covid-19.

Le centre communal d'action sociale (CCAS) et les associations caritatives qui œuvrent dans notre ville accueillent, orientent et aident les personnes en difficulté.

Pourtant, certains Ovillois ne bénéficient pas toujours des prestations auxquelles ils auraient droit. Une des causes de ce non-recours est l'éloignement des structures d'aide. Ainsi, les demandes au CCAS ont diminué depuis que les assistantes sociales sont moins nombreuses, et qu'il faut aller jusqu'à Sartrouville pour les rencontrer.

Il est donc nécessaire :

- De soutenir les actions de solidarité : le maire promettait durant la campagne électorale d'augmenter les subventions aux associations. Souhaitons que ces paroles se transforment en actes pour les associations caritatives!
- De rapprocher les services municipaux des habitants : nous avons proposé dans notre programme la mise en place d'un bus municipal amenant régulièrement les services de la mairie au plus près des habitants afin de répondre aux questions concernant l'aide sociale, les affaires civiles, l'utilisation des services numériques... Nous espérons que cette proposition sera reprise et rapidement mise en œuvre.

Les élu.e.s Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire  
Facebook : [fb.me/ElusAcesHouilles](https://fb.me/ElusAcesHouilles)  
[aces-houilles@protonmail.com](mailto:aces-houilles@protonmail.com)



VILLE DE  
HOUILLES

### CONSEIL MUNICIPAL

Mardis 9 et 23 mars, 18 h.  
Mairie, salle Schœlcher.

### SECRETARIAT DES ÉLUS

Accueil : 0130 86 32 12,  
[julien.chambon@ville-houilles.fr](mailto:julien.chambon@ville-houilles.fr)

Saint Germain  
boclesdeseine  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 1<sup>er</sup> avril, 20 h 30.  
Espace Chanorier,  
Croissy-sur-Seine.

### CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

#### « Houilles, la ville que j'aime »

Julien Chambon (6<sup>e</sup> vice-président  
chargé de l'habitat, du logement et de  
la gestion des aires d'accueil) :  
[julien.chambon@ville-houilles.fr](mailto:julien.chambon@ville-houilles.fr)

Florence Dufour :

[florence.dufour@ville-houilles.fr](mailto:florence.dufour@ville-houilles.fr)

Christophe Haudrechy :

[christophe.haudrechy@ville-houilles.fr](mailto:christophe.haudrechy@ville-houilles.fr)

Ewa Labus :

[ewa.labus@ville-houilles.fr](mailto:ewa.labus@ville-houilles.fr)

Nicolas Lemette :

[nicolas.lemette@ville-houilles.fr](mailto:nicolas.lemette@ville-houilles.fr)

Céline Prim :

[celine.prim@ville-houilles.fr](mailto:celine.prim@ville-houilles.fr)

#### « ID Commune »

Grégory Leclerc :

[leclerc.gregory@ville-houilles.fr](mailto:leclerc.gregory@ville-houilles.fr)

Fleur Rusterholtz :

[rusterholtz.fleur@ville-houilles.fr](mailto:rusterholtz.fleur@ville-houilles.fr)



## ÉTAT CIVIL

# Passeport, carte d'identité : pensez à anticiper



Vous envisagez de partir prochainement à l'étranger ? Dans ce cas, veillez à être en possession, selon votre destination, d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité en cours de validité. En effet, de nombreux pays exigent que le passeport demeure valable six mois après la date de retour et certains pays n'acceptent pas une carte nationale d'identité de plus de dix ans. Le ministère des Affaires étrangères recommande de privilégier l'utilisation d'un passeport valide même si la carte nationale d'identité est valable pour les personnes majeures cinq ans après la date d'échéance.

Seul l'utilisateur en mesure de justifier de son intention de voyager à l'étranger dans un pays n'acceptant pas la carte d'identité comme document de voyage et à condition qu'il ne soit pas titulaire d'un passeport valide pourra renouveler

sa carte nationale d'identité.

Les dépôts de dossiers se faisant uniquement sur rendez-vous, il est fortement conseillé de réserver dès maintenant un créneau horaire sur ville-houilles.fr, rubrique « Mes démarches », et de pré-remplir en ligne sa demande de titre d'identité. Depuis janvier dernier, les démarches ont été modernisées. Il est désormais possible de prendre rendez-vous en ligne à la fois pour le dépôt des dossiers mais également pour le retrait.

À noter que les délais de délivrance pour les titres d'identité sont généralement de l'ordre de trois semaines et de cinq à six semaines à l'approche de l'été.

[Vous pouvez également consulter les informations essentielles et les dernières recommandations sur les mesures sanitaires sur \[diplomatie.gouv.fr\]\(http://diplomatie.gouv.fr\).](#)

## Reprise progressive de la collecte des déchets

☉ Tous les lundis des semaines impaires **à partir du 1<sup>er</sup> mars**, dès 6 h, puis tous les lundis à partir du 6 avril. Sortie du bac la veille à partir de 19 h.

## BIENVENUE À

### Le Coup'pât de Cat



L'Ovilloise Catherine Michel fabrique et livre des galettes de blé noir bio et des crêpes bio artisanales, avec une farine 100% bretonne.  
Tél. : 0660 89 89 26.  
Courriel : [couppatdecatt@yahoo.com](mailto:couppatdecatt@yahoo.com).

## SOCIAL

## Primes solidaires

Le CCAS accorde diverses aides financières aux Ovillois non imposables sur le revenu (dont la ligne impôt sur le revenu net avant corrections est égale à 0), sous certaines conditions. Les retraités âgés de 60 ans et plus, les personnes en situation de handicap (carte d'invalidité de 80% minimum) et les familles nombreuses (3 enfants et plus) peuvent bénéficier d'une prime à l'énergie. Une participation au paiement d'un abonnement téléphonique peut également être octroyée aux retraités de 65 ans et plus.

Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Eau solidaire » du Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF), une participation à la facture d'eau Veolia peut être accordée à certains foyers.

Les dossiers sont à déposer du 1<sup>er</sup> au 31 mars, du lundi au vendredi, uniquement le matin. Pour plus d'informations et obtenir la liste des pièces justificatives à fournir, il convient de se rapprocher de l'accueil du CCAS.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Où recharger votre véhicule électrique ?

**A**fin de favoriser le développement des moyens de transport respectueux de l'environnement, la Ville continue de développer son parc de stationnement de bornes publiques de recharge pour véhicules électriques. Quatre stations ont ainsi été implantées à Houilles. Elles sont situées au 16, rue de la Marne (une borne double), sur les parkings de la place du 14-Juillet (deux

bornes doubles), de la place Michelet (une borne double) et de la place de l'Abbé-Grégoire (une borne double).

Ces points de recharge, qui proposent plusieurs modes de paiement aux usagers, sont accessibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Il est également possible d'y recharger des vélos électriques et d'y souscrire un abonnement. Il est à noter que tout véhicule stationné non raccordé sera considéré en infraction et donc verbalisable.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du vaste programme d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques lancé par le Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY), en 2018. Le réseau déployé vise à répondre aux nouveaux enjeux de déplacement sur le territoire. Appelé « SEY ma borne » et coordonné par le SEY, il compte aujourd'hui près de 150 bornes installées sur 77 communes des Yvelines.

## Alizé, ma borne de recharge à portée de main

L'application Alizé propose une solution complète pour la mobilité et la recharge des véhicules électriques. Téléchargeable gratuitement sur un téléphone portable, elle permet de vérifier la disponibilité des bornes en temps réel, d'effectuer une réservation à distance, d'obtenir des informations détaillées sur le point de charge (conditions techniques et tarifaires), de payer, de faire démarrer et d'arrêter une charge... Pour pouvoir utiliser les services de l'application, il convient en premier lieu de s'abonner en ligne aux services Alizé.

Plus d'infos : [alizecharge.com/fr/partenaires/sey78](http://alizecharge.com/fr/partenaires/sey78)





## HÔTEL DE VILLE

16, rue Gambetta, CS 80330, 78800 Houilles.

Tél. : 0130 86 32 32.

Site Internet : ville-houilles.fr

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h 30 ;

vendredi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h ;

samedi : 8 h 30 - 12 h (état civil).

Attention, le jeudi, le service état civil et le service social ouvrent au public à 10 h 30.

## SERVICES MUNICIPAUX

### Social (CCAS)

1, rue Jules-Guesde.

• Aide sociale, logement et CCAS :

0130 86 32 70.

• Secteur maintien à domicile

pour seniors : 0130 86 32 92 / 32 99.

• Animations et actions de

prévention : 0130 86 32 70.

• Soins infirmiers à domicile :

0161 04 32 81

ssiad@ville-houilles.fr

• Petite enfance : 0161 04 20 40.

### Environnement

Nettoisement de la voirie, enlèvement de graffitis, aménagement et entretien des espaces verts, des cimetières.

Accueil : 0130 86 33 88

contactenvironnement@ville-houilles.fr

### Affaires générales

• Élections : 0130 86 37 23

elections@ville-houilles.fr.

• État civil : 0130 86 32 41.

### Éducation et restauration

32, rue de la Marne.

Accueil : 0130 86 32 81

scolaire@ville-houilles.fr.

### Régie centralisée

Accueil pour les règlements liés

à la restauration, à l'éducation

et à la petite enfance.

Annexe de la mairie,

parc Charles-de-Gaulle.

Tél. : 0130 86 33 73.

Attention, le jeudi, la régie centralisée ouvre au public de 13 h 30 à 17 h 30.

### Urbanisme

18, rue Gambetta.

Accueil : 0130 86 33 35 (autorisations d'urbanisme), 0130 86 33 41 (foncier).

info-urbanisme@ville-houilles.fr

Réception du public sur rendez-vous

uniquement : 0130 86 33 09.

Lundi, mercredi et vendredi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h 30 (17 h le vendredi).

## CULTURE

### Conservatoire de Houilles

7, rue Gambetta

Tél. : 0130 86 23 10 / Contact :

conservatoire@ville-houilles.fr

### La Graineterie

27, rue Gabriel-Péri

Tél. : 0139 15 92 10 / Contact :

pole.culturel@ville-houilles.fr

lagraineterie.ville-houilles.fr

### Médiathèque Jules-Verne

7, rue du Capitaine-Guise

Tél. : 0130 86 21 20

Contact : bibliotheque-houilles

@ville-houilles.fr

## LE GINKGO

7-9, boulevard Jean-Jaurès.

### Sports et vie associative

Tél. : 0130 86 33 70 / 71

sport@ville-houilles.fr

### Jeunesse

Tél. : 0161 04 42 60

jeunesse@ville-houilles.fr.

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :

9 h - 12 h, 13 h 30 - 18 h ;

mardi : 9 h - 10 h 30, 13 h 30 - 18 h.

## SÉCURITÉ

### Police municipale

20, place Michelet.

Tél. : 0130 86 37 72.

### Commissariat de Houilles

80, rue Hoche.

Tél. : 0161 04 76 00.

Urgence : 17.

## DÉCÈS

# Hommage à Manuel Mangana

**M**anuel Mangana, l'une des figures emblématiques des Sports olympiques de Houilles, s'est éteint dans sa 82<sup>e</sup> année. Tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer garderont le souvenir d'un dirigeant exigeant mais juste, très proche de ses joueurs, qui mettait un point d'honneur à assister à tous les matchs et aux entraînements pour y retrouver, avec un plaisir non dissimulé, ses nombreux amis. Avec cette dispa-

ration, c'est un grand monsieur du sport oivillois qui s'en va, mais aussi un véritable « acteur » du club depuis plus de quarante ans. Responsable des seniors et des vétérans, il laissera une empreinte indélébile au sein du club, son « club de cœur » qu'il considérait comme sa seconde famille...

Le maire, Julien Chambon, ainsi que le conseil municipal s'associent à la douleur de sa famille et de ses proches.



## NAISSANCES

### Décembre

Anna Bechkri,  
Charline Duong,  
Islem Saouli,  
Jean Artus Sorasio,  
Alban Wang.

### Janvier

Lina Maamar,  
Charles Meat,  
Djénaba Sarr,  
Hippolyte Servoz Martel.



## MARIAGES

### Janvier

Oussama Ahamada  
Mchinda et Aicha Ali,  
Adem Djallab  
et Céline Ayed.



## DÉCÈS

### Décembre

Jacqueline Baechel  
née Chauvel,  
Ginette Bondoux  
née Lefèvre,  
Marcelle Bourdin  
née Schaming,  
Antonio de Seixas,  
Maryse Denouel  
née Roussel,  
Jean-Paul Echelard,  
Patricia Muller  
née Guillebaud,  
Ennio Menichini,  
Denise Piquet  
née Piau,  
Antoinette Thomas  
née Lanozière.

### Janvier

Janine Banal  
née Vitrier,  
Georges Boudou,  
Jules Caillot,  
Ziar Chetata,  
Mickaël Danset-Duvivier,

Paulette Diefenthal  
née Larvor,  
Robert Didier,  
Jean-Loup Forgeon,  
Christiane Gosse  
née Pasero,  
Renée Gourdin  
née Bourdais,  
Renée Leu née Blin,  
Jean Luron,  
Donatienne Maquet,  
Alain Martin,  
Mireille Moussay  
née Legouez,  
Emilia Plamadeala  
née Tarus,  
Cvijeta Prat née Oluic,  
Suzanne Sitbon  
née Belhassen,  
Vu Thi Thoa,  
Christiane Thomas  
née Février,  
Christiane Tréguier  
née Ulrich.





VILLE DE  
HOUILLES

*Partout,  
tout le temps*

**ville-houilles.fr**

